



le 2 octobre 2020

## COMMUNE DE ST GERMAIN LAVAL

### Prescription de la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 22/07/20, le maire a prescrit la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de St Germain Laval. Cette modification vise à adapter certains points du règlement en regard des évolutions réglementaire.

Le dossier de projet de modification simplifiée et un registre permettant au public de consigner ses observations seront mis à disposition à la mairie du 26/10/2020 au 26/11/2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire,

Jean-Claude RAYMOND.